

TAUX D'EXCEDENT 2024 : 3.70 % POUR L'EPARGNE ⁽¹⁾ ; 3.10 % POUR LA RMC ⁽¹⁾

UN INDICATEUR EN HAUSSE POUR LA 5^{ème} ANNEE CONSECUTIVE

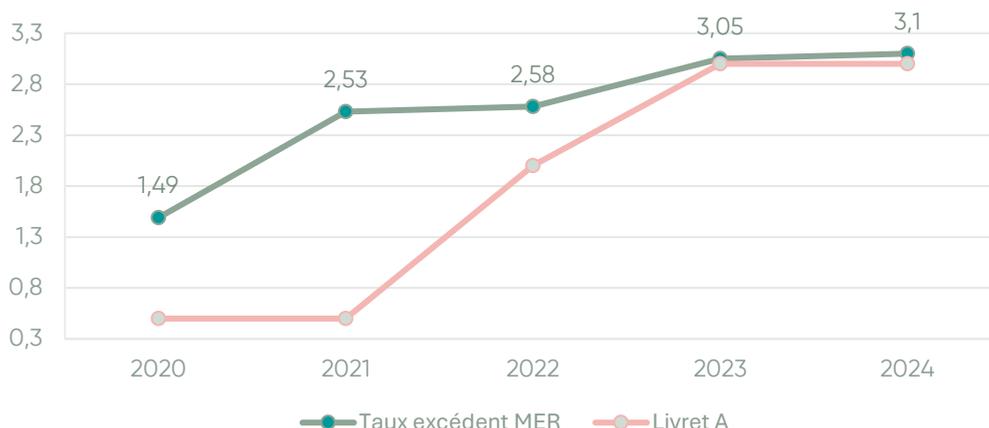
Lyon, le 30 janvier 2025 – Forte de ses excellents résultats et grâce à sa gestion sécurisée, MER annonce une fois encore un taux d'excédent en hausse. Il atteint 3.10 %⁽¹⁾ pour la Retraite Mutualiste du Combattant et 3.70 %⁽¹⁾ pour l'épargne au titre de 2024.

Augmentation constante et durable du taux d'excédent depuis 2020

MER annonce des taux d'excédent en hausse qui atteignent **3.70 %⁽¹⁾ pour l'épargne et 3.10 %⁽¹⁾ pour la RMC en 2024, net de frais de gestion sur encours**. En effet, la mutuelle décide cette année encore de **récompenser** la loyauté de ses adhérents en les plaçant **au centre** de sa stratégie.

Depuis 2020, MER **augmente constamment le taux servi**. Il affiche une **progression de 1.61 point** depuis 2020. Cette progression est possible grâce à la stratégie d'investissements de MER. Celle-ci repose sur **une gestion raisonnée et durable**, tant sur le risque mesuré de ses placements que sur la responsabilité sociétale engagée par ses choix. Grâce à son positionnement sur les marchés, MER annonce de tels taux d'excédent **sans puiser dans ses réserves** et en continuant de les alimenter pour assurer l'avenir.

Evolution du taux d'excédent de la RMC et du Livret A

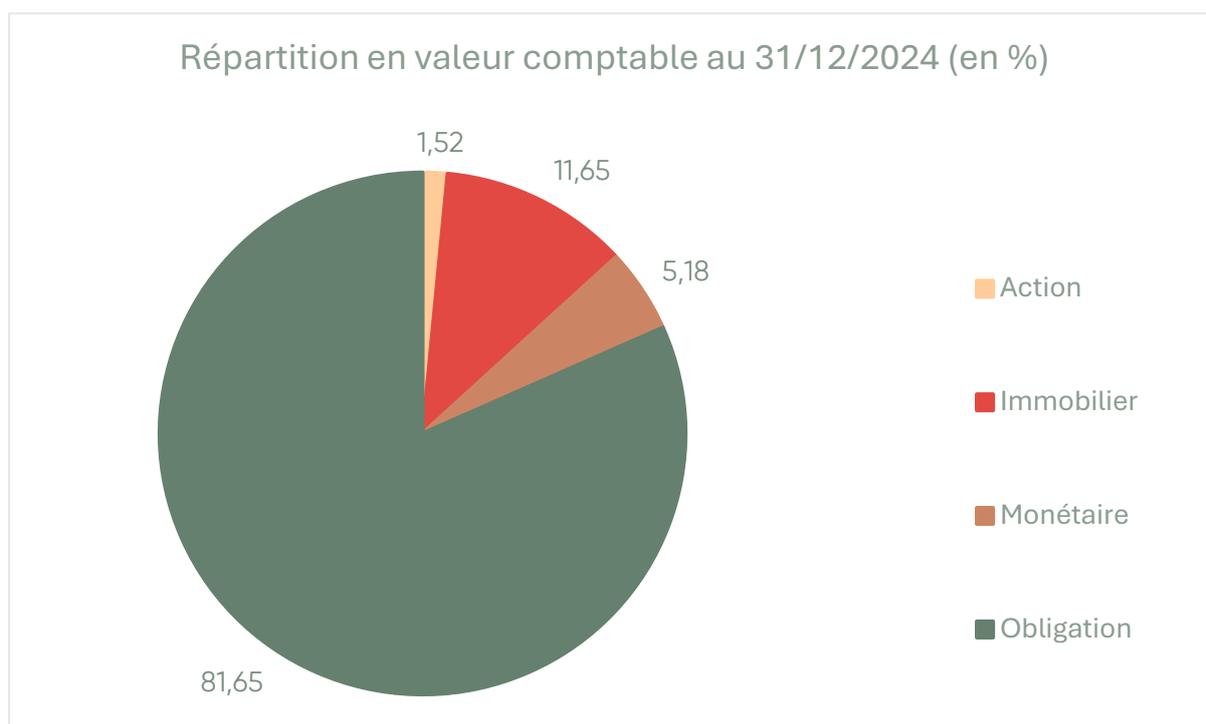


Aujourd'hui, les taux d'excédents de la RMC et des produits d'épargne, qui atteignent respectivement **3.10 %⁽¹⁾ et 3.70 %⁽¹⁾, sont plus avantageux que celui du livret A**, qui était de 3 % pour l'année passée (le taux livret A passe au 1^{er} février 2025 à 2.40 %).

Ces taux servis confirment que MER est un véritable **allié pour l'avenir de ses adhérents**. Ancrée dans ses valeurs mutualistes, la mutuelle a à cœur de revaloriser l'épargne de ses adhérents afin de mieux les aider à préparer leur avenir à ses côtés.

Des investissements pour assurer l'avenir

MER honore son engagement envers ses adhérents en continuant de sécuriser le capital versé. En 2024, la mutuelle a investi **68 millions d'Euros dans des obligations** avec un taux de rendement moyen supérieur à **3.67 %**. Ces investissements sécuritaires réduisent fortement l'exposition de MER aux risques de défaut. C'est pourquoi 45 % des investissements obligataires de MER de cette même année portent sur des **titres d'Etat ou assimilés français ou européens**.



De plus MER a profité des conditions de marché pour **améliorer la qualité crédit** de son portefeuille obligataire en 2024. En effet, le rating moyen des échéances de cette année est compris entre BBB et A tandis que celui des achats est compris entre A et AA.

Des choix responsables

Pour concrétiser ses valeurs de solidarité et d'engagement et honorer sa politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) MER a dédié en 2024 **plus de 50 % de ses achats** à des **investissements au label ESG** (Environnemental Societal Governance). Parmi eux, 40.4 % sont estampillés « **Green label** ». Il s'agit d'emprunts obligataires émis sur les marchés financiers par une entreprise ou une entité publique pour financer des projets contribuant à la transition écologique.

CONTACT PRESSE :

Morgane Métaillier, Responsable communication
m.mettaillier@mutuelleepargneretraite.fr – 04 78 95 82 31

MER

L'engagement nous rapproche



Depuis 1926, la **Mutuelle Epargne Retraite** met l'adhérent au centre de ses actions avec fidélité et engagement. Elle propose des solutions d'épargne, de retraite et de prévoyance adaptées aux besoins de chacun.

La Mutuelle Epargne Retraite représente un **pôle de stabilité** et sa gestion s'opère dans une vision à long terme afin d'obtenir un niveau de solvabilité garantissant la tenue de ses engagements dans le respect des **valeurs mutualistes** de solidarité, de démocratie et d'égalité. Son choix de placements équilibrés et sa gestion rationnelle et attentive promettent aux adhérents un avenir préparé dans les meilleures conditions.

Depuis près d'un siècle, MER accompagne les militaires dans leur droit à reconnaissance qui prend la forme d'une épargne retraite supplémentaire : la **Retraite Mutualiste du Combattant**. MER dispose également d'un **contrat d'épargne assurance vie** et d'une **Garantie Obsèques**.

MER est un **allié pour ses adhérents**. Avec engagement et solidarité elle propose des solutions pérennes pour **sécuriser l'avenir** de ceux qui lui font confiance.

- (1) Taux net de frais de gestion sur encours. Applicable pour les contrats ayant un taux technique inférieur à 3.10 % ou 3.70 %. Il s'agit d'une revalorisation sous la forme d'une participation aux excédents. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

Mutuelle Epargne Retraite, 17 rue de la Victoire-69003 Lyon (SIREN n°431 988 021 et SIRET n°431 988 021 00058).
Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)- 4 place de Budapest CS 92459, 75436 Paris.
Tel : 04.72.62.90.01- Email : service-gestion@mutuelleepargneretraite.fr